



Commission Féminine Fédérale (CFF)

Rapport d'activité 2022

Compte rendu des actions menées en 2022

Pour la Commission Féminine Fédérale (CFF)

- Subventions accordées et utilisées en 2022 : 14 000 euros.
- 76 actions planifiées avec un taux de réalisation de plus de 82 %.
- Actions majoritairement orientées parapente (à plus de 86 %), avec quelques actions (14 %) pour le kitesurf, cerf-volant et boomerang et autres actions diverses (projet communication, *goodies*...), aucune en delta.
- Diversité de choix dans les actions : remise en selle / reprise de confiance, cross, thermique, soaring, vol bivouac, vol découverte en direction des femmes licenciées ou non, initiation kite, initiation cerf-volant et boomerang, stages multi délégations (parapente, cerf-volant et boomerang), initiation au vol de performance / vol de distance, SIV, gestion mentale, sorties/ rassemblements / événements spécifiques permettant de voler, d'échanger...
- Développement / adhésion des femmes au sein de la FFVL avec des actions sur tout le territoire français ou presque : 11 régions et territoires d'outre-mer représentés : GE, AURA, PACA, Occitanie, IDF, Centre-val-de-Loire, HDF, Pays-de-la-Loire, Normandie, BFC, Nouvelle-Aquitaine et un territoire d'outre-mer, La Réunion ;
- De nombreux retours et publications sur les actions :
 - sur le site de la FFVL : <https://federation.ffvl.fr/actualites-vol-libre-feminin-ffvl> ;
 - dans *Vol Passion*, et autres presses spécialisées ou non ;
 - sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube de la FFVL, « le live des AS »...).
- Un partenariat avec le CNOSF et des femmes qui s'investissent dans le développement de la mixité (dans le cadre de la [LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France](#)) :
 - une référente mixité : Stéphanie LE COURTOIS ;
 - une femme membre de la commission Statuts et règlements pour la parité au sein de la FFVL : Marie-Agnès ALTIER ;
 - deux femmes sélectionnées par le CNOSF dans le projet « Club des 300 femmes dirigeantes » : Sara GILL et Mallory FOSSARD.

Pour le Collectif National Féminin (CNF)

- Subventions accordées et utilisées en 2022 : 8 000 euros.
- 16 pilotes dont 12 réellement actives.
- 167 manches courues.
- 19 podiums (féminin, sport) par six pilotes.
- 10 compétitions internationales (Espagne, Italie, Roumanie, Allemagne, Colombie, Suisse) et autant en France.
- Quelques publications des actions CNF mais pas suffisamment.



Perspectives 2023

Pour la Commission Féminine Fédérale (CFF)

- Poursuivre le programme d'actions en directions des femmes avec la volonté de développer davantage d'actions sur le cerf-volant, le boomerang, le kitesurf ; de relancer les actions en faveur du delta, de proposer des actions de multi-délégations. Le planning des actions 2023 sera disponible prochainement sur le site de la FFVL.
- Poursuivre le travail sur visibilité de la commission Féminine et des femmes qui pratiquent et/ou qui s'engagent pour le vol libre :
 - publication des actions menées ;
 - présentation de la commission Féminine, son organisation, ses membres, ses missions, comment la rejoindre... ;
 - sensibiliser et impliquer davantage les participantes aux stages dans la vie et les projets de développement de la CFF, des ligues, des clubs... ;
 - mettre en œuvre le VLAF (vol libre au féminin) dans le Grand-Est (prévu en août 2023).
- Agrandir le maillage de la commission Féminine au niveau national (Bretagne, Corse, Polynésie, Guadeloupe...).
- Contribuer au développement de la mixité au sein des instances dirigeantes de la FFVL, en collaboration avec les référentes désignées et autres partenaires ; mettre en place les actions permettant aux femmes de connaître et d'intégrer des postes au sein des instances dirigeantes.
- Encourager les femmes à suivre des sessions de formation pour intégrer, entre autres, des postes d'encadrement et d'animation : monitrice, accompagnatrice, animatrice, biplaceuse...

Pour le Collectif National Féminin (CNF)

- Développement du CNF – intégration de Chloé DEMAILLY au sein de la gestion.
- Cadre de fonctionnement plus clair.
- Droits et devoirs.
- Développer la dynamique de groupe : impliquer davantage les adhérentes dans la vie et les projets de développement du CNF.
- Relancer les analyses de pratique en visio.
- Faire des actions de cohésion en dehors des compétitions.
- Poser le rôle du CNF vis-à-vis de la CFF et de ses objectifs.
- Développer la communication autour du CNF : publications sur les compétitions, les équipes... développer des outils pratiques (tutos...) permettant aux filles de mieux comprendre ce qu'est le CNF, les exigences, les étapes pour se lancer en compétition...

Clarisse Bouchard
Présidente de la commission Féminine fédérale



Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang

